



a le plaisir de vous annoncer le lancement de son programme de formations certifiées

Prestataire de formation enregistré sous le numéro 11756763875
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Formations éligibles au CPF

Infos & inscriptions : +33 (0)1 76 63 72 72 / contact@alatis.eu



Principe: une formation + *un déjeuner*

Public: start ups, TPE

Tarif (tout compris): 350 € TTC / personne

Intervenant : un expert du réseau 

**INFORMATIONS
& INSCRIPTIONS**

+33 (0)1 76 63 72 72

contact@alatis.eu

LES FORMATIONS D'

Les conditions de brevetabilité et les brevets de logiciels



Mardi 24 Octobre 2023

9h30 - 12h30 (*accueil à partir de 9h*)

3 rue Paul Escudier - 75009 Paris

Thierry Dufresne

Mandataire agréé près l'Office Européen des Brevets

LES FORMATIONS D'

Thème:

Les conditions de brevetabilité et les brevets de logiciels

Le mois d'octobre marque le lancement de notre programme de formations certifiées.

Après une introduction sur les définitions et enjeux liés aux brevets, la formation se concentrera principalement sur :

- les conditions de brevetabilité, détaillant en particulier les notions d'invention, de nouveauté et d'activité inventive.
- les conditions de brevetabilité propres aux brevets de logiciels.

Elle s'appuiera sur de nombreux exemples pratiques qui seront présentés et discutés.

Les échanges se poursuivront autour d'un déjeuner.

Prestataire de formation enregistré sous le numéro 11756763875
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Formations éligibles au CPF

LES FORMATIONS D'

Thierry Dufresne, votre intervenant

Diplômé de l'Institut National Polytechnique de Grenoble, il a notamment été responsable d'un département d'ingénierie d'automatisation et de génie électrique pour Schneider Electric avant de s'orienter vers le secteur de la Propriété Industrielle.

Diplômé du CEIPI en 2000, il devient mandataire européen près l'Office Européen des Brevets en 2003.

Fort de ces compétences lui ayant permis la gestion de tous les aspects du portefeuille de brevets techniques détenu par Schneider Electric, il a acquis une expérience non négligeable lui permettant d'apporter une connaissance approfondie non seulement en matière de Propriété Industrielle et de protection des actifs mais également en ce qui concerne l'environnement d'entreprise et les enjeux stratégiques de la PI.